

16^{ème} Congrès de l'ADERSE

Aix-en-Provence, 28-29 Mars 2019

Chemin de la Quille, 13540 Aix-en-Provence, France

Ethique, Gouvernance et RSE





16^{ème} Congrès de l'ADERSE

Aix-en-Provence, 28-29 Mars 2019

Ethique, Gouvernance et RSE

<http://www.aderse.org>

Définissant la « visée éthique » comme la « *visée de la vie bonne avec et pour les autres dans des institutions justes* », Ricœur identifie plusieurs composantes à la problématique éthique : subjective, interpersonnelle et sociétale. Autrement dit, « *il appartient à l'idée d'éthos d'embrasser dans une unique formule bien articulée, le souci de soi, le souci d'autrui, le souci de l'institution* ». L'éthique se pose ainsi comme un espace de réflexion et d'énonciation sur le rapport de l'homme avec une loi. Elle se définit comme un cadre d'interrogation, débouche sur l'élaboration d'une morale pratique (De Bry, 2008), à remettre en question au fur et à mesure de son effectuation (Anquetil, 2012). Elle interroge ainsi la RSE dans sa divulgation, dans ses pratiques et dans ses conséquences managériales. Elle interroge également les modes de gouvernance et de contrôle des organisations.

L'objectif du 16^{ème} Congrès de l'ADERSE (Aix-en-Provence, 2019) est de contribuer à expliciter ce défi individuel, organisationnel et sociétal en accueillant des travaux de recherche qui étudient des modèles de gouvernance éthique, intégrant les enjeux du développement durable, et examinent comment favoriser leur implémentation et leur déploiement effectif au sein des organisations. Depuis trois décennies, les travaux de recherche en économie et en gestion ne cessent de se démultiplier pour justifier, construire et promouvoir des modèles de gouvernance « éthique » intégrant les enjeux du développement durable. La loi Sapin II est une parfaite illustration de la gouvernance éthique, à travers la lutte contre la corruption, la transparence des pratiques organisationnelles et la protection des lanceurs d'alertes de pratiques non-éthiques.

Rappelons, qu'au-delà du thème « Ethique, Gouvernance et RSE », comme à son habitude, le Congrès de l'ADERSE accueillera également communications, études de cas et symposiums portant sur l'un des six axes thématiques permanents de l'ADERSE :

- Responsabilité sociale des universités – Blandine Rolland (Université Haute-Alsace);
- Tétranormalisation - Henri Savall (IAE Lyon, Université Jean Moulin, Lyon 3);
- Engagement responsable des entreprises, organisations et prise de risque – Bernard Guillon (IUT de Bayonne, Université de Pau et des pays de l'Adour);
- Performance globale - Odile Uzan (Université Paul Valéry, Montpellier III);

- Capitalisme et humanisme – Zahir Yanat (Kedge Business School, Bordeaux)
- Comptabilité élargie - Pierre Baret (Groupe Sup de Co La Rochelle).

L'ADERSE étant une association scientifique portant sur la recherche et l'enseignement de la RSE, comme toujours, toutes les communications relatives à la RSE sont les bienvenues, même si elles ne relèvent pas de la thématique définie pour le congrès 2019 ou des axes thématiques permanents.

Soumission des communications :

La procédure de soumission des communications se fera en deux temps :

1°) Envoi du projet de communication au plus tard le 10 Février 2019 (qui conditionne son acceptation au 16^{ème} Congrès de l'ADERSE) impérativement selon le format suivant :

Document 1 : Titre de la communication + Coordonnées et statut des auteurs + résumé en 15 lignes maximum + mots clés

Document 2 (anonyme) :

- Page 1:
 - o Titre de la communication
 - o Résumé en 15 lignes maximum
 - o Mots clés
- Page 2 & 3:
 - o Problématique
 - o Etat de l'art supposé
 - o Eléments théoriques ou conceptuels mobilisés
 - o Méthodologie mobilisée
 - o Contribution envisagée de la recherche à la connaissance scientifique
- Page 4 & 5:
 - o Plan détaillé de la communication
 - o Bibliographie synthétique (les 10 à 20 principales références) aux normes APA

Les deux documents doivent être au format A4 - .doc ou .docx (pas de PDF) – Times New Roman 12 (sauf pour titres et sous-titres [14]) – interlignes simple.

NB : Les projets de communications seront évalués en double aveugle par les membres du Comité Scientifique Local et/ou les membres du Comité Scientifique Permanent de l'ADERSE.

En cas de divergence, un troisième évaluateur sera mobilisé (ce qui peut entraîner un délai supplémentaire d'une semaine pour le retour d'évaluation).

2°) La version complètement rédigée des projets de communications retenus devra être envoyée au plus **tard le 19 Mars 2019**.

Les différentes revues partenaires et acceptant des articles de longueur variables et utilisant des formats différents, la seule exigence pour les communications sera d'être :

- Format A4
- Format .doc ou .docx (pas PDF)
- Marges standard (2,5cm)
- Times New Roman 12 pour le corps du texte
- Numérotation des pages

La 1^{ère} page devra présenter : le titre de la communication, nom et coordonnées du(des) auteur(s), un résumé d'environ 10 lignes, environ 5 mots clés.

NB : Les auteurs s'engagent à mettre leur communication au format des revues partenaires où ils sont éventuellement pressentis.

Les projets de communication, les communications définitives (comme les demandes d'information) sont à envoyer uniquement par courrier électronique à l'adresse suivante :

aderse2019@iae-aix.com

Calendrier :

Date limite d'envoi des projets de communication :	10 février 2019
Réponse des évaluateurs :	25 février 2019
Envoi des communications finalisées :	19 mars 2019
Déroulement du 16 ^{ème} Congrès de l'ADERSE :	28-29 Mars 2019

Adresse :

IAE Aix-en-Provence, Chemin de la Quille, 13540 Aix-en-Provence, France

Comité d'organisation :

HUSSER Jocelyn - Professeur des Universités, IAE Aix-Marseille - Président du Comité Scientifique

PERES Raphaëlle - ATER - Aix-Marseille Université

DELATTRE Miguel – iae lyon – Université Jean Moulin.

Comité Scientifique local :

1. AUBERT Nicolas - Professeur des Universités, IAE Aix-Marseille Université - Directeur du CERGAM
2. BARET Christophe - Professeur des Universités, Aix-Marseille Université
3. BEN LARBI Sami - Maître de Conférences HDR, Université de Toulon
4. BERTRAND Philippe - Professeur des Universités, IAE Aix-Marseille Université – Président de l'AFFI
5. BON Véronique - Maître de Conférences HDR, Université de Toulon
6. BOZZO Cécile - Maître de Conférences, IAE Aix-Marseille Université
7. BUISSON Marie-Laure - Maître de Conférences, Aix-Marseille Université
8. CHAUVET Vincent - Professeur des Universités, Université de Toulon – Directeur adjoint du CERGAM
9. DE BARNIER Virginie - Professeur des Universités, Directrice de l'IAE Aix-Marseille Université
10. GRAND Bernard - Professeur des Universités, IAE Aix-Marseille Université
11. HEMONNET-GOUJON Aurélie – Maître de Conférences, IAE Aix-Marseille Université

12. HUSSER Jocelyn - Professeur des Universités, IAE Aix-Marseille Université – Président du Comité Scientifique
13. KESSOUS Aurélie - Professeur des Universités, IAE Aix-Marseille Université
14. KROHMER Cathy - Maître de Conférences, Aix-Marseille Université
15. LACAZE Delphine - Professeur des Universités, IAE Aix-Marseille Université
16. MAGNONI Fanny – Maître de Conférences, IAE Aix-Marseille Université
17. PERES Raphaëlle - ATER - Aix-Marseille Université
18. REYNAUD Emmanuelle - Professeur des Universités, IAE Aix-Marseille Université
19. ROQUES Olivier – Maître de Conférences-HDR, IAE Aix-Marseille Université
20. ROUSSEAU Patrick – Professeur des Universités, IAE Aix-Marseille Université
21. SERRANO-ARCHIMI Carolina - Maître de Conférences, IAE Aix-Marseille Université
22. TREBUCQ Stéphane - Professeur des Universités, IAE Bordeaux
23. VAN DER YEUGHT Corinne – Maître de Conférences HDR, Université de Toulon
24. VAN HOOREBEKE Delphine – Maître de Conférences HDR, Université de Toulon

Comité scientifique permanent de l'ADERSE

1. ALBOUY Michel
Professeur Emérite des Universités - Grenoble Ecole de Management
2. BARET Pierre
Professeur associé - Groupe Sup de Co La Rochelle
3. BARTH Isabelle
Professeur des Universités - Université de Strasbourg
4. BATSCH Laurent
Professeur des Universités - Président de l'Université Paris IX Dauphine
5. BONNET Marc
Professeur des Universités - IAE Lyon, Université Jean Moulin ; Directeur adjoint de l'ISEOR; Past-Président de l'AGRH
6. CASTELNAU Philippe
Enseignant-Chercheur - Institut National des Télécom
7. CUEVAS Fernando
Professeur - ESCPau
8. DUBOIS Pierre-Louis
Professeur Emérite des Universités - Montpellier
9. ECOTO François
Enseignant – Chercheur - HDR
10. GUILLON Bernard
Maître de Conférences HDR - IUT Bayonne – Université de Pau et des Pays de l'Adour
11. HARTMAN Laura
Professor of Business Ethics & Associate Vice President - DePaul University Executive Office(USA)
12. HUSSER Jocelyn
Professeur des Universités à l'IAE d'Aix-Marseille
13. KIANVU Tamo
Professeur des Universités - Ancien Recteur de l'Université du 11 novembre, Angola
14. LAMARQUE Eric
Professeur des Universités - IAE de Paris
15. LEBRATY Jean-Fabrice
Professeur des Universités - IAE Lyon, Université Jean Moulin

16. LÉPINEUX François
Professeur et Directeur du Centre pour l'Entreprise Responsable - ESC Rennes School of Business ; Past-President de l'ADERSE
17. LOUART Pierre
Professeur des Universités – IAE de Lille
18. NEKKA Hadj
Maître de Conférences HDR – IUT Angers
19. PELLISSIER-TANON Arnaud
Maître de Conférences – Université Paris I Panthéon Sorbonne
20. PERETTI Jean-Marie
Professeur Emérite des Universités – Université de Corse et professeur à l'ESSEC ;
Président de l'IAS, Président du Comité Scientifique de l'ADERSE
21. PESQUEUX Yvon
Professeur des Universités – Chaire de Développement des Systèmes d'Organisation –
CNAM- Paris
22. PLANE Jean-Michel
Professeur des Universités – Université Montpellier III ; Past-Président de l'AGRH
23. ROLLAND Blandine
Professeur des Universités – Université Haute-Alsace
24. ROSÉ Jean-Jacques
Sociologue – Chercheur, Centre Norbert Elias – EHESS – CNRS
25. SAVALL Henri
Professeur Emérite des Universités – Lyon III ; Président Fondateur de l'ISEOR
26. TRINQUECOSTE Jean-François
Professeur des Universités – Bordeaux IV
27. UZAN Odile
Professeure des Universités – Université Montpellier 3-Paul Valéry
28. YANAT Zahir
Professeur HDR – KEDGE Bordeaux
29. ZARDET Véronique
Professeur des Universités – IAE Lyon ; Université Jean Moulin & ISEOR

Publications :

Chaque année, nous nous attachons à réaliser des numéros spéciaux dans des revues partenaires (numéros thématiques dans *Management & Avenir*, *Management & Sciences sociales*, *la Revue des cas en gestion* ou *Recherches en sciences de gestion*).

Par ailleurs, les meilleures communications du congrès 2019 (portant sur des thèmes autres que la gouvernance) seront proposées pour évaluation à cinq revues scientifiques :

- Revue Recherches en sciences de gestion – Management Sciences – Ciencias de Gestion (classée CNRS rang 4, FNEGE, rang 3 ; HCERES, rang B)
- Management & Sciences Sociales (classée FNEGE, rang 4, HCERES, rang C)
- Revue des cas en gestion (classée FNEGE « Revue émergente »)
- Society and Business Review (classée FNEGE, rang 4; HCERES, rang C)
- VSE- Vie et Sciences Sociales de l'entreprise (en cours d'évaluation pour classement FNEGE 2019).



Frais et modalités d'inscription :

Tarif enseignants-chercheurs et entreprises : 280 €

Tarif enseignants-chercheurs et entreprises à jour de leur cotisation Aderse : 245 €

Tarif doctorants : 180 €

Tarif doctorants à jour de leur cotisation Aderse: 160 €

ATTENTION dernier délai pour les inscriptions : 19 mars

Merci de noter que l'inscription au 16ème Congrès de l'ADERSE comprend :

- la participation au Congrès de l'ADERSE;
- tous les déjeuners, pauses;
- le dîner de gala du 28 Mars 2019 au soir.

Votre contact inscriptions : inscriptionsaderse2019@iae-aix.com

Lien pour le congrès de l'ADERSE sur le CERGAM IAE AIX :

<https://cergam.univ-amu.fr/fr/manifestations-scientifiques>

Ethique, Gouvernance et RSE

